



Test de positionnement en début de première année de CAP 2023 : des performances meilleures en compréhension de l'écrit qu'en résolution de problèmes

En septembre 2023, l'ensemble des élèves de première année de CAP ont été évalués en littérature et en numératie sur support numérique, soit un peu plus de 2 800 élèves dans l'académie de Versailles. Près de huit élèves sur dix ont une bonne capacité à comprendre les documents proposés en compréhension de l'écrit. En résolution de problèmes, ils sont plus de sept élèves sur dix à avoir une maîtrise partielle ou totale des compétences évaluées. Les performances restent meilleures pour les élèves sans retard scolaire et dans les établissements privés sous contrat. Les résultats des lycées sont légèrement corrélés à leur profil social et certains établissements parviennent à se distinguer par de meilleures performances à IPS donné.

77 % des élèves maîtrisent la compréhension de l'écrit en littérature et 74 % maîtrisent la résolution de problèmes en numératie

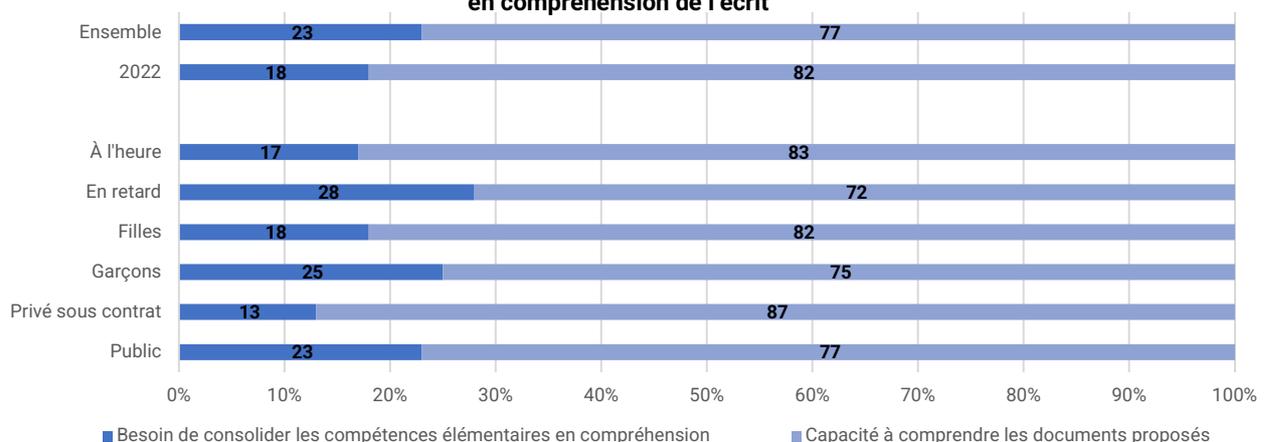
En septembre 2023, plus de 47 000 élèves scolarisés en première année de CAP dans près de 1 600 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation sur support numérique en France. Cet effectif représente à peu près 2 800 élèves répartis dans plus de 100 établissements de l'académie de Versailles.

77 % des élèves de première année de CAP de l'académie ont une bonne capacité à comprendre les documents proposés en compréhension de

l'écrit (graphique 1). Ce taux est inférieur pour la résolution de problèmes en numératie : 74 % (graphique 2).

L'académie présente des résultats inférieurs au niveau national (-5 points en compréhension de l'écrit et -5 points en résolution de problèmes). Par rapport à 2022, les résultats baissent en compréhension de l'écrit (-5 points) et augmentent en résolution de problèmes (+2 points).

Graphique 1 : Maîtrise des connaissances et des compétences en première année de CAP en compréhension de l'écrit



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles

Source : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2023, Depp

De meilleurs acquis pour les filles en compréhension de l'écrit et pour les garçons en résolution de problèmes

Avec un taux de maîtrise de 82 %, les filles devançant de 7 points les garçons dans la compréhension de l'écrit en littérature (*graphique 1*). La tendance s'inverse pour la résolution de problèmes en numératie, où les résultats des garçons sont nettement meilleurs ; 77 % d'entre eux font preuve d'une maîtrise partielle ou totale contre 67 % des

Des résultats très inférieurs pour les élèves en retard scolaire

Les résultats en compréhension de l'écrit des élèves en retard scolaire sont nettement inférieurs à ceux considérés « à l'heure » : 83 % des élèves « à l'heure » ont une bonne capacité à comprendre les textes en littérature, contre 72 % des élèves en retard scolaire, soit un écart de 11 points (*graphique 1*). En résolution

Un taux de maîtrise à l'avantage du privé sous contrat par rapport au public, surtout en compréhension de l'écrit

Les différences de maîtrise des connaissances et compétences sont très marquées entre les élèves du privé sous contrat et ceux du public.

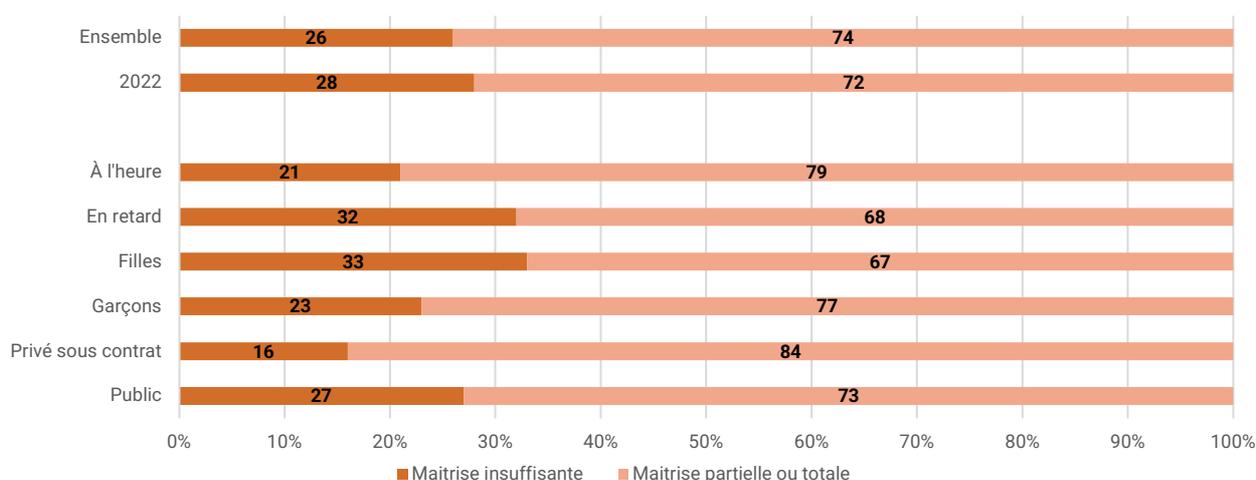
En compréhension de l'écrit, 10 points séparent les taux de maîtrise obtenus dans les deux secteurs : 87 % dans le privé sous contrat, contre 77 % dans le public (*graphique 1*). Cet écart est légèrement plus

filles, soit un écart de 10 points (*graphique 2*). Au niveau national, l'écart entre garçons et filles est identique à celui observé en académie en compréhension de l'écrit, toujours à la faveur des filles. Par contre, il est plus faible en résolution de problèmes : 6 points à la faveur des garçons.

de problèmes, l'écart entre les élèves « à l'heure » et les élèves en retard scolaire s'établit également à 11 points (79 % contre 68 %). Au niveau national, ces écarts sont supérieurs dans les deux tests spécifiques : 13 points chacun.

élevé en résolution de problèmes, 11 points (84 % dans le privé sous contrat, contre 73 % dans le public) (*graphique 2*). Ces écarts se retrouvent au niveau national, toujours à l'avantage du privé sous contrat : 11 points en compréhension de l'écrit et 9 points en résolution de problèmes.

Graphique 2 : Maîtrise des connaissances et des compétences en première année de CAP en résolution de problèmes



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles

Source : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2023, Depp

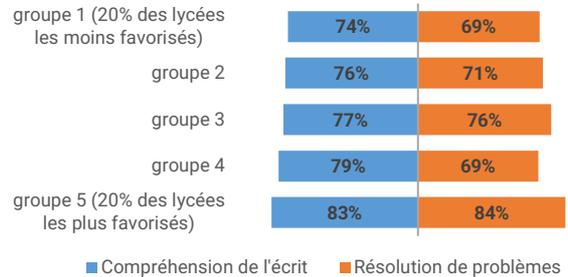
Des taux de maîtrise bien en deçà en résolution de problèmes pour les lycées les moins favorisés

A partir du classement des établissements selon l'indice de position sociale (IPS) de la Depp (Benabdallah, 2020), les taux de maîtrise apparaissent échelonnés en littératie, comme au niveau national, entre les établissements appartenant au groupe des 20 % les moins favorisés socialement (groupe 1) jusqu'aux établissements appartenant au groupe des 20 % les plus favorisés (groupe 5) : le niveau des acquis des élèves est donc bien corrélé au profil social des établissements (graphique 3).

Les disparités entre les établissements les plus favorisés et ceux les moins favorisés sont moins marquées en compréhension de l'écrit : 83 % de taux de maîtrise pour les lycées les plus favorisés contre 74 % pour les lycées les moins favorisés. En

résolution de problèmes, l'écart entre les groupes est plus élevé (84 % contre 69 %).

Graphique 3 : Maîtrise des connaissances et des compétences en première année de CAP selon le profil social moyen du lycée



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement de début de CAP, septembre 2023, Depp

De nettes différences de performance à niveau social équivalent

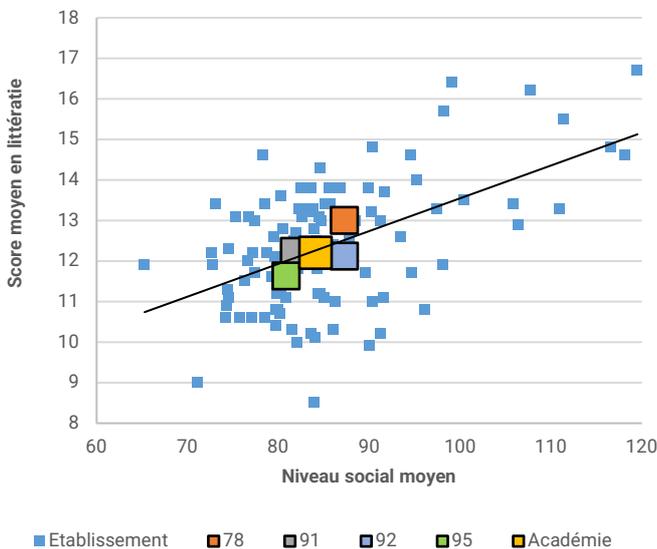
En complément, les résultats aux évaluations en début de première année de CAP peuvent être analysés au prisme de la performance des élèves évaluées grâce au score obtenu aux épreuves.

Les scores de réussite aux tests spécifiques sont calculés à partir du nombre d'items réussis en littératie (18 items au total pour la compréhension de l'écrit) et en numératie (26 items au total pour la résolution de problèmes).

Les scores académiques atteignent 12,2 en compréhension de l'écrit et 15,1 en résolution de problèmes contre respectivement 13,0 et 16,3 au niveau national (graphiques 4 et 5).

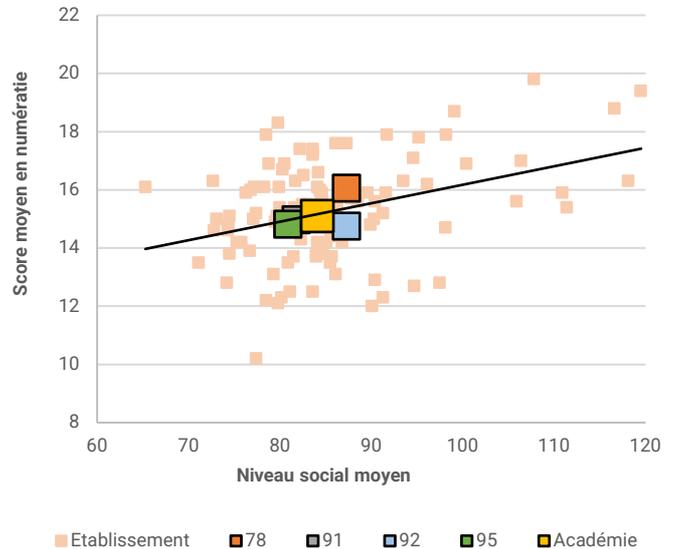
Les scores moyens par lycée sont légèrement corrélés à leurs IPS, notamment en compréhension à l'écrit. Cependant, à niveau social équivalent, de nettes différences de performance entre établissements sont observées (graphiques 4 et 5).

Graphique 4 : Score moyen en compréhension de l'écrit selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de CAP, septembre 2023, Depp

Graphique 5 : Score moyen en résolution de problèmes selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de CAP, septembre 2023, Depp

Des résultats en fluence inférieurs pour l'académie

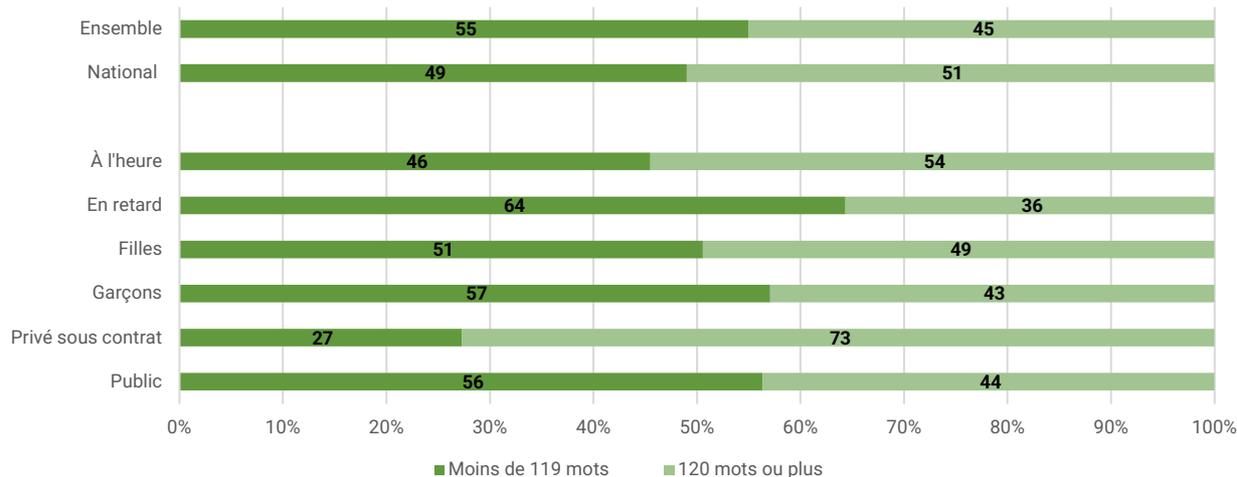
Depuis la rentrée 2023, un test de fluence est proposé à l'ensemble des élèves de CAP. Il consiste à lire le maximum de mots d'un texte de 223 mots

en une minute. Dans l'académie, 45 % des élèves lisent 120 mots ou plus en une minute, contre 49 % au national. A l'instar de la compréhension de l'écrit,

les filles prennent l'avantage avec 6 points d'écart face aux garçons (respectivement 49 % et 43 %). Les élèves en retard scolaire sont 36 % à lire au moins 120 mots en une minute contre 64 % pour les élèves « à l'heure », soit un écart de 28 points. Cette différence se remarque également entre les élèves du privé sous contrat et les élèves du public, de façon plus marquée : respectivement 73 % et 44 % lisent au moins 120 mots en une minute, soit un écart de 29 points en faveur du privé sous contrat.

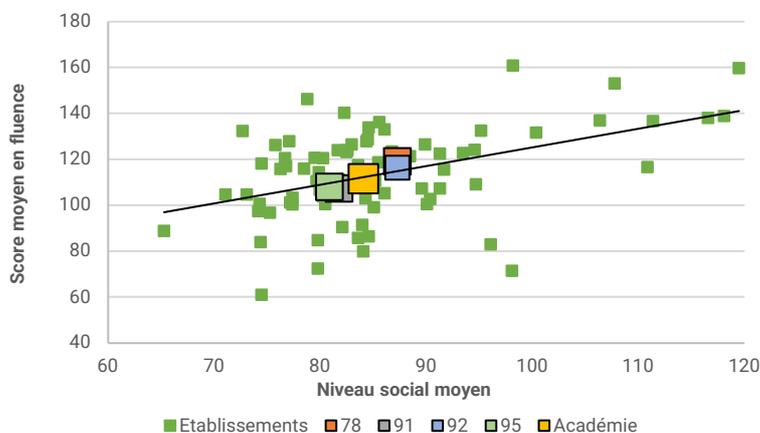
Le score de réussite en fluence représente le nombre de mots lus en une minute. Dans l'académie, ce score s'établit en moyenne à 112, contre 117 au national. Là aussi, les scores moyens sont légèrement corrélés à l'IPS, avec des différences de performance notables entre établissements ayant un IPS équivalent (graphique 6).

Graphique 6 : Maîtrise des connaissances et des compétences en première année de CAP en fluence



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
 Source : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2023, Depp

Graphique 7 : Score moyen en fluence selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
 Source : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2023, Depp

Bibliographie :

- Andreu S., Bret A., Durand de Monestrol H., Garnero M., Gill-Sotty C., Heidmann L., Lacroix A., Laskowski C., Léger A., M'Bafoumou M., Mas S., Paillet V., Paul A., Persem E., Rocher T., Rue G., Salles F., Sathicq V., Stachowiak J. F., Vourc'h R, Wuillamier P. « Test de positionnement de début de première année de CAP 2023 – Premiers résultats », *Document de travail – série études*, n°2024-E01, janvier 2024, Depp.

<https://www.education.gouv.fr/media/159933/download>

- Benabdallah S., « L'indice de position sociale », *Fiches méthodologiques de la Dapep*, n°1, septembre 2020. En ligne sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/Etudes_et_statistiques/05/8/Fiche_methodo_de_la_Dapep_1_-_IPS_1336058.pdf